



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi le 9 mai 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h30 et vérifie le quorum.

**2016-05-100  
6382**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

**2016-05-101  
r6382**

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 11 avril 2016.

**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

**2016-05-102  
6382**

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapport financier**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 avril 2016.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes : 2 836 m<sup>3</sup>, moyenne : 98 m<sup>3</sup>/jr  
Les Buissons : 7 250 m<sup>3</sup>, moyenne : 250 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : 05-04-2016 au 02-05-2016 1,2 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : Non disponible

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport sur les pratiques tenues : 6 et 20 avril 2016  
Incendies : 01, 02, 28 et 30 avril 2016  
Premiers répondants : 10, 13, 15 et 18 avril 2016



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



Formation : Aucune

**- M.R.C. de Manicouagan**

Dépôt du procès-verbal du 16 mars 2016.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2016-05-103  
6383

**CORRESPONDANCE :**

**Reçue :**

\* M. Jacques Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports -16-03-31- confirmation qu'une aide financière de 12 438 \$ est accordée à la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2016, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Expédiée :**

\* Mme Lise Fortin, M.R.C. de Manicouagan -16-04-13- envoi de la résolution numéro 2016-04-079 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes atteste que le document dûment rempli fait foi du recensement de l'ensemble des effectifs de la municipalité en sécurité incendie.

\* M. Bobby Miller, Michel Miller inc. -16-04-13- envoi de la résolution numéro 2016-04-081 selon laquelle le conseil municipal accepte le prix budgétaire de Michel Miller inc. afin de procéder à des travaux supplémentaires concernant la modification de l'automate de filtration avec le nouvel automate et les démarreurs des puits et faire la programmation en conséquence (station de pompage secteur PAO), au coût de 1 277,99 \$, taxes incluses.

\* Mme Micheline Anctil, présidente, Table régionale de concertation des Aînés de la Côte-Nord -16-04-14- envoi de la résolution numéro 2016-04-084 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes devient signataire de l'Alliance en faveur de l'amélioration des conditions de vie des Aînés de la Côte-Nord.

\* M. Ken Bouchard, directeur, polyvalente des Baies -16-04-14- envoi de la résolution numéro 2016-04-086 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes fait un don de 200 \$ au «Gala Méritas» de la polyvalente des Baies.

\* Mme Linda Savoie, Régie de Gestion des matières résiduelles de Manicouagan -16-04-14- envoi de la résolution numéro 2016-04-090 selon laquelle tous les conseillers municipaux de Pointe-aux-Outardes soient autorisés à remplacer M. le maire de Pointe-aux-Outardes lors de rencontres tenues avec la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan.

\* Mme Marielle Dionne, directrice, Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes -16-04-14- envoi de la résolution numéro 2016-04-092 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte les états financiers 2015 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.

\* Bureau du registraire, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -16-05-05- envoi de la résolution numéro 2016-04-078 selon laquelle le conseil adopte le Règlement 328-16 modifiant le Règlement 300-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-05-104  
6384

**PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2016-05-09.

**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun.

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

Aucun.

**PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

2016-05-105  
6384

**TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX PUIITS D'EAU POTABLE ET LE REMPLACEMENT DE CONDUITES**

**CONSIDÉRANT QU'** il est nécessaire de procéder à des travaux supplémentaires concernant l'aménagement de nouveaux puits d'eau potable et le remplacement de conduites.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter le prix soumis par Michel Miller inc. afin de procéder à :

- Programmation d'un mode «remplissage» dans les automates et remplacer un relais défectueux (station de pompage secteur PAO), au coût de 1 808,06 \$, taxes incluses;
- Programmation d'une alternance des pompes pour la soude caustique (station de pompage secteur PAO), au coût de 1 844,40 \$, taxes incluses.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2016-05-106  
6384

**INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VENTILATION – STATION DE POMPAGE SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES**

**CONSIDÉRANT QU'** il serait préférable de procéder à l'installation d'un système de ventilation à la station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre reçue de Ventilation du Nord pour la fourniture et l'installation d'un système d'apport d'air frais dans la station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de Ventilation du Nord pour la fourniture et l'installation d'un système d'apport d'air dans la station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes, au coût de 3 452,13 \$, taxes incluses.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2016-05-107  
6385

**MANDAT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – PORTAIL D'ENTRÉE**

**CONSIDÉRANT QU'** afin de finaliser la préparation des plans et devis pour la réalisation des travaux du portail d'entrée, il faut qu'une étude géotechnique soit réalisée sur le terrain;

**CONSIDÉRANT** les offres sur invitation reçues afin de réaliser le mandat.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de GHD Consultants Ltée afin de réaliser une étude géotechnique sur le terrain du portail d'entrée tel que décrit dans le devis # 5632, préparé par le Groupe-conseil TDA, au coût de 4 400 \$, plus taxes.

Ces travaux font partie de l'initiative de la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le cadre du Programme *de mise en valeur intégrée* avec Hydro-Québec.

2016-05-108  
6385

**REPLACEMENT DU MÂT ÉLECTRIQUE – CENTRE DES LOISIRS**

**CONSIDÉRANT QUE** le mât électrique du Centre des loisirs a été endommagé avec le poids de la neige cet hiver;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Boréal Entrepreneur Électricien inc. pour la fourniture et l'installation d'un nouveau mât électrique au Centre des loisirs.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de Boréal Entrepreneur Électricien pour la fourniture et l'installation d'un nouveau mât électrique au Centre des loisirs, au coût de 596,44 \$, plus taxes.

2016-05-109  
6385

**ACHAT D'ACCESSOIRES – TRACTEUR KUBOTA**

**CONSIDÉRANT** l'offre reçue de M. Réjean Vallée pour la vente d'un balai mécanique et de 4 pneus pour un tracteur Kubota;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre de vente est de 2 000 \$.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un balai mécanique et de 4 pneus pour un tracteur Kubota, auprès de M. Réjean Vallée, au coût de 2 000 \$.

2016-05-110  
6385

**APPUI À ARCHÉO-MAMU CÔTE-NORD – PROJET DANS LE CADRE DU FMVTPI**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Manicouagan a instauré le Fonds de mise en valeur du territoire public intramunicipal (FMVTPI);

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leurs seront soumis par les intervenants du milieu;

**CONSIDÉRANT QU'** Archéo-Mamu Côte-Nord a déposé un projet « Archéologie publique au Parc Nature de



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

Pointe-aux-Outardes »;

**CONSIDÉRANT QU'** en grande partie, les activités de ce projet se dérouleront sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie le projet d'Archéo-Mamu Côte-Nord « Archéologie publique au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes ».

2016-05-111  
6386

**ÉCOLE SECONDAIRE SERGE-BOUCHARD – GALA MÉRITAS 2016**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 200 \$ au « Gala Méritas » de l'école secondaire Serge-Bouchard tout en ayant trois (3) critères possibles dans l'ordre de priorité pour l'élève qui sera récipiendaire, soit :

- être résident de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;
- amélioration significative au plan académique;
- qui s'implique dans le milieu scolaire.

2016-05-112  
6386

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2016 – RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ**

**CONSIDÉRANT** la demande de renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé au coût de 50 \$.

2016-05-113  
6386

**TOURNOI DE GOLF SERGE A. BOUCHARD – FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

**CONSIDÉRANT** la demande financière reçue de La Fondation de la Commission scolaire de l'Estuaire pour le tournoi de golf qui aura lieu le 9 juin prochain.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'inscrire M. Raymond Lavoie au tournoi de golf au profit de La Fondation de la Commission scolaire de l'Estuaire qui aura lieu le 9 juin prochain, au montant de 100 \$.

2016-05-114  
6386

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – LOISIR ET SPORT CÔTE-NORD**

**CONSIDÉRANT** la demande de renouvellement de l'adhésion à Loisir et Sport Côte-Nord.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2016 auprès de Loisir et Sport Côte-Nord au coût de 282,40\$.

2016-05-115  
6386

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE**

**CONSIDÉRANT** la demande de renouvellement de l'adhésion à Carrefour action municipale et famille.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2016 auprès de Carrefour action municipale et famille au coût de 85,08 \$.

2016-05-116  
6387

**APPUI AU PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES – PROJET  
DANS LE CADRE DU FMVTPI**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Manicouagan a instauré le Fonds de mise en valeur du territoire public intramunicipal (FMVTPI);

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leurs seront soumis par les intervenants du milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a déposé un projet « Soutien au développement touristique du Parc Nature »;

**CONSIDÉRANT QU'** en grande partie, les activités de ce projet se dérouleront sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie le projet du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes « Soutien au développement touristique du Parc Nature ».

2016-05-117  
6387

**LOCATION – TOILETTES CHIMIQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire installer des toilettes chimiques du 23 mai au 6 septembre 2016, soit une à la Halte de la Baie et l'autre au Site du Vieux Quai;

**CONSIDÉRANT QUE** les toilettes seront nettoyées et vidangées une fois par semaine;

**CONSIDÉRANT** les soumissions sur invitation reçues.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission reçue de Sani-Manic Côte-Nord Inc. pour la location de deux (2) toilettes chimiques, du 23 mai au 6 septembre 2016, qui seront nettoyées et vidangées une fois par semaine, au coût de 2 742,15 \$, taxes incluses.

2016-05-118  
6387

**RÉPARATIONS – AIRES DE JEUX MUNICIPALES**

**CONSIDÉRANT QU'** il faut procéder à l'achat de pièces afin de réparer les aires de jeux municipales et les rendre ainsi fonctionnelles;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Jambette.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de pièces afin de réparer les aires de jeux, auprès de Jambette, au coût de 779,07 \$, taxes et transport inclus.





**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**2016-05-119  
6388**

**MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Raymond Lavoie au titre de maire suppléant pour la période du 10 mai au 4 juillet 2016.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**2016-05-120  
6388**

**PRISE EN CHARGE DU CHEMIN DE LA SCIERIE PAR LE MINISTÈRE  
DES TRANSPORTS**

**CONSIDÉRANT QUE** le chemin de la Scierie comprend environ 5,6 km asphaltés, où trois (3) municipalités sont propriétaires, dont Pointe-Lebel, Baie-Comeau et Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande en est une conjointe avec les deux (2) autres municipalités concernées;

**CONSIDÉRANT QUE** le chemin de la Scierie est dans un état lamentable et que des travaux majeurs de réfection du chemin sont requis pour la sécurité des usagers et que les municipalités n'ont pas les fonds nécessaires disponibles pour lesdits travaux, considérés urgents;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit tronçon est une continuité de la route de contournement appartenant au ministère des Transports ; servant aux véhicules lourds et hors normes et pénétration forestière;

**CONSIDÉRANT QU'** avec l'orientation du gouvernement du Québec sur le Plan Nord, ces transports seront de plus en plus fréquents;

**CONSIDÉRANT QUE** cette route de contournement pourrait servir en cas d'urgence suite à une catastrophe ou tout événement majeur, bloquant ainsi la route 138 qui est une route nationale québécoise.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de demander au ministère des Transports de devenir propriétaire du tronçon du chemin de la Scierie, qui se situe entre la route 138 et l'usine Produits forestiers Résolu (Scierie des Outardes) et qui est, à notre avis, une continuité de la route de contournement.

**2016-05-121  
6388**

**MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T. – NETTOYAGE DES FOSSÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. va procéder au nettoyage des fossés dans la municipalité au printemps 2016.

**CONSIDÉRANT QUE** le nettoyage doit se faire selon les exigences du ministère des Transports.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de faire un don au montant de 1 500 \$ à la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. lorsqu'ils auront procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité selon les exigences du ministère des Transports.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2016-05-122  
6389

AUTORISATION DE SIGNATURES – RENOUELEMENT DES  
CONTRATS DES EMPLOYÉS CADRES

**CONSIDÉRANT** les négociations pour le renouvellement des  
contrats des employés cadres de la  
municipalité de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a eu entente entre les employés et la partie  
patronale.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et  
résolu à l'unanimité d'autoriser M. André Lepage, maire, et un membre du  
conseil, à signer le renouvellement des contrats des employés cadres de la  
municipalité de Pointe-aux-Outardes, soit celui de la directrice générale et  
secrétaire trésorière, celui de l'inspecteur en bâtiment et superviseur des  
travaux publics et celui du superviseur des loisirs et de la culture, pour la  
période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à  
l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.


PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-05-123  
6389

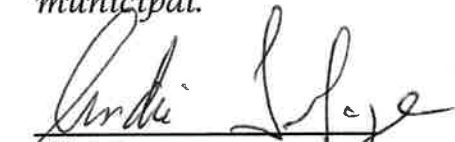
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à  
l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 21 h 22.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les  
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code  
municipal.*

  
MAIRE

